

BTSA Aquaculture

Une formation générale et solide aux métiers de l'aquaculture

Le cycle se déroule sur 2 ans avec les objectifs suivants :

- Développer l'aptitude au diagnostic technico-économique et financier nécessaire à la conduite et à la gestion d'une entreprise aquacole
- Préparer à des situations fonctionnelles évolutives ouvertes sur le milieu rural.

Conditions d'admission

- ▶ Bac STAV, S ou ES
- ▶ Bac pro aqua ou canin
- ▶ Autre Bac sur dérogation

Délivrance du diplôme

- ▶ ½ CCF (en continu sur 2 ans)
- ▶ ½ Examen terminal :
 - expression française et culture socio-économique
 - épreuve professionnelle interdisciplinaire
 - rapport de stage (écrit et oral)

Organisation de la formation

DOMAINE COMMUN	Horaires
M1- Accompagnement du projet personnel et professionnel	70 h
M21- Organisation économique, sociale et juridique	60 h
M22- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	140 h
M23- Langue vivante	90 h
M31- Education physique et sportive	60 h
DOMAINE PROFESSIONNEL	Horaires
M41- Traitement des données	60 h
M42- Technologies de l'information et du multimédia	30 h
M51- Les écosystèmes aquatiques	80 h
M52- Les espèces élevées en aquaculture	40 h
M53- Production aquacole basée sur une alimentation exogène	140 h
M54- Production aquacole basée sur l'exploitation du milieu naturel	60 h
M55- Equipements aquacoles	40 h
M56- Fonctionnement de l'entreprise aquacole	20 h
M57- Filière, marché et territoire	70 h

Retrouvez le détail des formations sur notre site internet : www.cibeins.fr

Organisation

Il s'agit d'une formation en alternance sur deux ans :

- ▶ 40 semaines en centre de formation
- ▶ 54 semaines en entreprise
- ▶ 10 semaines de congés payés

Et après ?

- ▶ Chef d'exploitation (installation individuelle ou association)
- ▶ Technicien supérieur (organismes situés en amont et en aval du secteur de la production aquacole)
- ▶ Poursuite d'étude en certificat de spécialisation
- ▶ Préparer une autre spécialité de BTSA
- ▶ Licence pro spécialisée dans le management des entreprises agricoles, mais aussi en école d'ingénieur.